

Fondation nationale des sciences politiques
Conseil d'administration du 10 novembre 2021

RÉSOLUTION

ADMINISTRATEUR / ADMINISTRATRICE DE LA FONDATION NATIONALE DES SCIENCES POLITIQUES

Le Conseil d'administration de la Fondation nationale des sciences politiques,

Vu l'article L. 758-1 du code de l'éducation ;

Vu l'annexe au décret n°2015-1829 du 29 décembre 2015 portant approbation des statuts de la Fondation nationale des sciences politiques, en particulier les articles 26 et 27.

Après avoir adopté, à la majorité des membres présents, les principes applicables au vote, le Conseil d'administration a procédé aux opérations électorales.

A l'issue du premier tour, auquel prennent part 23 votants, les résultats sont les suivants :

- M. Mathias Vicherat : 19 voix
- Mme Christine Musselin : 3 voix
- M. Olivier Faron : 1 voix

M. Mathias Vicherat recueillant la majorité des deux tiers des membres présents, le Conseil d'administration décide de proposer

M. Mathias Vicherat

pour exercer la fonction d'administrateur de la Fondation nationale des sciences politiques.



Laurence Bertrand Dorléac

Présidente de la Fondation nationale
des sciences politiques